



Communiqué du SNESUP-FSU Nord Pas-de-Calais à l'occasion de la réunion de lancement des Assises Régionales de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Lundi 20 juin 2011

S'engager enfin dans une structuration régionale des institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche

Le SNESUP-FSU du Nord Pas-de-Calais se réjouit de la tenue d'un débat public et collectif sur l'enseignement supérieur et la recherche (ESR) dans la région et remercie le Conseil régional d'en avoir pris l'initiative.

Il semble en revanche dommageable que la question centrale, à savoir celle de la structuration de l'ESR public dans notre région, soit reléguée au rang de sous-commission et ne soit pas traitée en plénière. De cette question dépendent en effet les trois autres qui, pour importantes qu'elles soient, relèvent non pas de la construction d'un acteur collectif, mais de la voie sur laquelle un tel acteur pourrait s'engager. Discuter de la construction de cet acteur collectif, en parallèle des missions qui seraient les siennes, nous semble faire courir le risque au mieux de l'interférence, au pire de la confusion et du blocage d'un processus de rapprochement et de mise en cohérence des institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche qui nous semble être la priorité aujourd'hui.

Les secteurs éducatif et scientifique sont engagés malgré eux dans une restructuration à marche forcée depuis maintenant six ans. Après la promulgation de la loi sur la recherche en 2006, de la loi « LRU » en 2007, les deux opérations de financement dans le cadre du « plan Campus » et du « grand emprunt » ont parachevé la déstructuration, en rendant de fait caducs les modes de fonctionnement et de gouvernement démocratiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en France mais aussi au niveau régional. Nous avons protesté avec vigueur à chacune des étapes de ce processus, en essayant de toutes les manières possibles, dans une démocratie sociale, de faire entendre la voix des personnels. Sans aucun résultat ni aucune écoute gouvernementale.

Aujourd'hui, dans un paysage national profondément modifié, il nous faut considérer – dans le cadre d'une carte nationale du territoire universitaire – la région comme un lieu de (re)construction d'un service public à vocation universelle d'enseignement supérieur et de recherche, qui repose sur les cinq critères suivants : (1) laïcité, (2) périmètre public, (3) gouvernement collégial et démocratique avec participation directe des personnels et étudiants, (4) liberté pédagogique et scientifique (5) pluralité de finalités (sociales, citoyennes, environnementales et économiques) des activités éducatives et scientifiques.

Par cette proposition, il s'agit de rétablir du collectif là où la politique actuelle individualise et exclut, de procéder par la concertation coopérative, et non par la concurrence de tous contre tous, de retrouver de la cohérence politique là où règne la confusion, de réaffirmer la logique d'un service public universel et progressiste d'enseignement et de recherche

Le cœur de notre proposition est de mettre en discussion l'idée d'une organisation à deux niveaux : (1) une structure interuniversitaire régionale qui coordonne le dispositif de formation et de recherche public dans un sens progressiste ; (2) un Conseil Régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CRESER), instance de concertation composée en s'inspirant du CNESER, qui puisse proposer de grandes orientations politiques et stratégiques régionales en matière d'ESR et en assurer un suivi.

En l'absence d'une telle structure régionale publique, laïque, démocratique, on voit mal comment les universités pourraient contrer le principe néfaste du « chacun pour soi ». Elles sont prises dans un jeu de concurrence entre elles et dans la course aux arrangements privé/public. Prétendre lutter contre la logique délétère de l'individualisation et de la compétition sans une structure de coordination forte entre les six universités publiques serait un vœu pieux ou une hypocrisie. Nous ne sortirons pas d'un espace concurrentiel sans un acte politique tissant des liens de solidarité et de coopération entre nos universités, écoles, instituts et laboratoires : voilà pour nous ce que pourrait être l'ambition de ces assises.